



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bagnolet, le 29 avril 2009

CONGRES DE LA CONFEDERATION PAYSANNE

Les congressistes de la Confédération paysanne ont adopté à l'unanimité la motion de Saint-Etienne (ci-dessous) ce 29 avril 2009. Ils ont voté en brandissant des bouteilles de lait. Ils ont ensuite disposé ces bouteilles sur une palette à destination de Mariann Fischer Boel, commissaire à l'agriculture, afin de retourner symboliquement les excédents laitiers décidés par la Commission européenne.
(Voir les photos en pièce jointe)

MOTION DE SAINT ETIENNE

Les responsables politiques européens, activement entraînés par la Commission européenne sont en train de sacrifier le dernier outil de maîtrise de la production laitière que sont les quotas.

En effet, en augmentant annuellement depuis 2003, le volume produit en Europe, dans un marché déjà excédentaire, on retire toute efficacité aux quotas. En conséquence, les prix payés aux producteurs s'effondrent, et ce sans effet sur les prix à la consommation.

La Confédération paysanne, réunie en congrès à Saint-Etienne le 29 avril 2009 exige :

- une politique d'adaptation de l'offre à la demande de consommation,
- le maintien d'une gestion publique de la production basée sur la maîtrise et la répartition des volumes, et garantissant la rémunération par le prix aux paysans
- dans l'immédiat, que l'Union Européenne revienne sur ses décisions d'augmenter chaque année les quotas et de les supprimer 2015,
- le respect du droit à la souveraineté alimentaire,

Il est urgent et nécessaire que l'Europe tourne le dos à sa politique agricole libérale.

Contacts :

Josian PALACH : 06 71 34 49 02

André BOUCHUT : 06 73 39 58 99